

Caisse maladie unique

La population jurassienne en a plus qu'assez. A juste titre. Chaque année, l'automne venu, les feuilles tombent et les primes d'assurance maladie prennent leur envol. La fin d'année 2009 n'a pas dérogé à cette funeste tradition. Pour 2010 dans le Jura, une hausse de la prime moyenne de 7,3% pour les adultes, de 12,1% pour les jeunes et de 6% pour les enfants a été annoncée aux citoyens. Pour certaines catégories de la population, la hausse était même de 28%. Le Jura se situe toujours parmi les cantons dont les primes sont les plus élevées malgré les efforts réalisés pour maîtriser les coûts de la santé dans le canton. S'en est suivi une sempiternelle chasse à la prime la plus avantageuse des citoyens qui finiront par se retrouver, dans peu de temps, dans une caisse à bout de souffle qui a épuisé ses réserves en cherchant désespérément à attirer des jeunes en bonne santé.

Les reproches adressés aux assureurs sont connus : manque de transparence et opacité de la gestion, réserves et provisions bien trop élevées, tri entre les bons et les mauvais risques. Ces reproches restent toutefois sans le moindre effet.

On n'en sort pas. L'idée d'une caisse maladie unique fait donc tant bien que mal son chemin. Après l'échec de la votation fédérale en 2007 sur une caisse maladie unique, votation qui par ailleurs avait connu un large accueil favorable dans le canton du Jura (57.7% de oui), des réflexions et initiatives fleurissent çà et là en Suisse (Suisse centrale, canton de Vaud, ville de Genève, Tessin, Berne).

Dans un communiqué du 1^{er} octobre 2009, le Gouvernement jurassien a annoncé vouloir entreprendre des actions afin de « supprimer certains effets pervers du système qui font augmenter artificiellement les primes ».

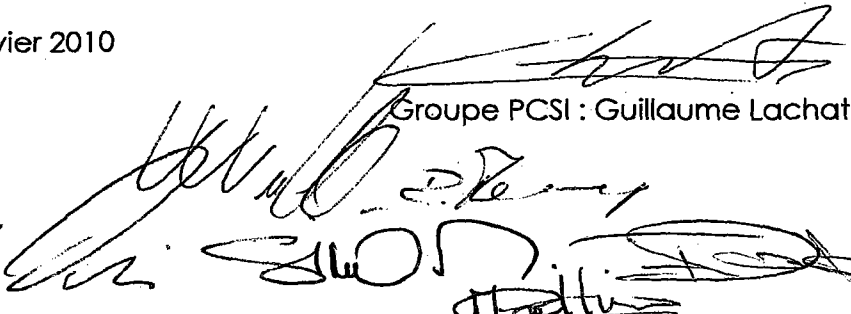
Ainsi, nous aimerions connaître la position du Gouvernement sur les questions suivantes :

- La situation actuelle est-elle jugée satisfaisante ?
- Le Gouvernement a-t-il entrepris des démarches au niveau fédéral dans le sens de son communiqué du 1^{er} octobre 2009 ?
- Le Gouvernement est-il disposé à étudier la réalisabilité économique et juridique d'une caisse maladie unique ?
- Dans le cas d'une caisse maladie unique, le principe d'une indexation des primes sur les revenus est-il la seule alternative possible ? N'est-il pas un frein à son acceptation par la population ?

Delémont, le 27 janvier 2010







Groupe PCSI : Guillaume Lachat



